

Ville de  
Pont-Rouge



**AVIS PUBLIC**  
**AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT 548-2020**

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Mme Nicole Richard, greffière adjointe de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge, au cours de sa séance ordinaire tenue le 2 mars 2020, a adopté le règlement numéro 548-2020 portant le titre de :

**RÈGLEMENT NUMÉRO 548-2020 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 495-2015, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 496-2015 AINSI QUE LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 499-2015 AFIN D'ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE RÈGLEMENT NUMÉRO 390 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PORTNEUF**

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

**DONNÉ À PONT-ROUGE, CE 23<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE MARS DE L'AN DEUX MILLE VINGT.**

La greffière adjointe,

Nicole Richard